Le 44
Le 47
Le 47.
FRC 2 19042
pt. 2
Case FRC 19871

CORPS LÉGISLATIF.

COMMISSION DU CONSEIL DES CINQ-CENTS.

DISCOURS

DU REPRÉSENTANT DU PEUPLE

JACQUEMINOT (de la Meurthe),

Président de la Commission du Conseil des Cinq-Cents,

En annonçant la clôture des séances, et l'entrée en activité du gouvernement définitif.

Séance du 2 nivose an 8.

MES COLLÈGUES,

Vous touchez au terme de votre carrière législative, et au moment où vous allez cesser vos fonctions la postérité commence pour vous : vos noms ont été

THE NEWBERRY LIBRARY

attachés à une époque trop célèbre, pour qu'ils ne soient pas désormais du domaine de l'histoire ; elle racontera ce que vous avez fait ; et s'il est permis de pressentir son jugement par le jugement que la France et l'Europe prononcent déja, vous avez bien mérité de la patrie. Quelle assemblée en effet a marqué par tant de bien un aussi court espace de temps ? Vous avez séché des larmes, et vous n'en aurez point fait couler d'autres que celles de la joie et de la reconnoissance.

Des lois désastreuses avoient été imposées au peuple français, vous les avez abrogées ; vous avez renvoyé dans leurs foyers une multitude de citoyens arrachés à leur famille sous prétexte de crimes auxquels ils n'avoient aucune part, et qu'ils ne pouvoient empêcher (1).

Vous avez substitué à un emprunt ruineux (2) pour tous une contribution sagement répartie, et vous avez ainsi préparé le retour de la paix intérieure, la renaissance de l'industrie, du commerce et de l'agriculture ; vous avez raffermi sur ses bases la propriété ébranlée.

Toutes les vues utiles qui vous ont été offertes, vous vous êtes empressés de les convertir en lois ; vous n'avez pas cicatrisé toutes les plaies, le temps et non la volonté vous a manqué ; la sagesse elle-même a tempéré l'impatience de vos vœux : vous vous êtes rappelé que le bien même devoit être fait avec mesure, et que celui que vous ne pourriez consommer, vous le légueriez à vos successeurs, bien

---

(1) Loi des otages.
(2) Loi de l'emprunt forcé.

sûrs qu'ils sauront remplir cette tâche avec discernement et sans secousses, et qu'ainsi vous seriez tous encore associés à leur bienfaisance comme à la reconnoissance qu'elle leur méritera.

A diverses époques, de grands dangers publics, une fausse direction, l'excès peut-être d'un zèle aveugle, les complots de la perfidie, provoquèrent des mesures violentes. Dans ces jours de deuil où la liberté se couvre d'un voile, il lui est si difficile de distinguer l'innocent du coupable ! elle frappe pour se sauver, et alors il est impossible d'éviter les erreurs.

Mais combien il a été doux pour vos cœurs de terminer vos travaux par une mesure de clémence qu'appeloit l'opinion, et qu'elle a sanctionnée d'avance ; par un acte de justice pour les uns, d'indulgence pour les autres, de consolation pour tous ! Heureux pouvoir que celui qui ferme les blessures que les partis se sont faites, qui rend à la patrie des talens qu'elle regrettoit, et qui, sans une ingratitude monstrueuse, ne pourroient se consacrer qu'à la servir ; qui arrache du tombeau des victimes qui y étoient descendues vivantes ; qui nous assure des actions de grace jusques dans les exils les plus éloignés, et dans les déserts les plus sauvages.

C'est ici sur-tout que vous avez su vous mettre en garde contre les élans de votre sensibilité. Dans la crainte que le bien que vous étiez pressés de faire ne devînt un mal, vous avez déposé vos bienfaits dans les mains d'hommes justement investis de toute votre confiance ; ils auront la satisfaction de les répandre sans nul danger pour l'ordre public.

Mais votre gloire est sur-tout dans cette constitution, à laquelle la République devra bientôt sa tranquillité et son bonheur, et qui a déja pour gage de

sa bonté le suffrage à-peu-près unanime de la partie la plus éclairée de la France.

Appelés à y concourir, vous vous êtes montrés forts des leçons des siècles et de dix années de notre propre expérience. Vous avez dédaigné les vaines théories pour vous rattacher à ces principes que la sagesse des nations a consacrés, et auxquels nos longs malheurs ont donné une nouvelle sanction. Vous avez reconnu qu'une immense République ne pouvoit pas être régie comme une bourgade de l'Attique ; et que la liberté n'étoit pas non plus dans cette éternelle turbulence d'un peuple qu'on vit jadis réduit, pour ne pas se dévorer sans cesse lui-même sur ses places publiques, à répandre au-dehors sa brûlante activité, à chercher dans des guerres lointaines des distractions aux fureurs de ses dissentions intestines, et à acheter quelqu'apparence de repos par l'oppression de l'univers.

Vous avez vu le plus beau pays de l'Europe couvert de tombeaux et de ruines, et vous y avez lu les crimes et l'arrêt des factions. Vous les avez enfin enchaînées aux pieds d'un gouvernement fortement organisé. Elles y expireront malgré les inutiles clameurs par lesquelles elles essaieront peut-être encore de troubler les espérances publiques.

Après avoir trop long-temps gémi des maux auxquels tant d'impuissans remèdes avoient été appliqués, vous avez senti que la saison des abstractions politiques étoit passée ; que ce n'étoit pas en vain qu'avec un des plus profonds penseurs du siècle, la providence de la liberté avoit jeté parmi nous un de ces génies extraordinaires qui apparoissent au milieu des générations comme les phénomènes dans la nature.

Le miracle même qui le ramenoit au sein de sa

patrie du sein des contrées où il avoit eu à remporter tous les genres de victoires, indiquoit ses hautes destinées. Vous l'avez chargé de fermer l'abyme d'une révolution qui menaçoit de tout engloutir. Vous lui avez confié le rôle de Washington, mais plus grand que lui à la guerre, il saura bientôt aussi le surpasser au timon de l'Etat. Après avoir assuré sur d'inébranlables bases la souveraineté du peuple, l'égalité politique, la liberté civile, vous avez remis à Bonaparte d'immenses pouvoirs, des pouvoirs proportionnés aux besoins d'une population de trente millions d'hommes, aux besoins d'une nation obligée de lutter contre de vastes monarchies, d'une nation agitée par les plus terribles secousses, mais qui veut enfin concilier le repos et la liberté.

Que le bras de Bonaparte, vainqueur de tant de rois, de tant de peuples, triomphe à présent des factions ! qu'il les contienne ! qu'il les écrase ! Que dis-je ! ce vœu est loin de rendre le sentiment qui me presse : ah ! bien plutôt qu'il les éclaire sur leurs propres intérêts, et qu'il réunisse tous les partis autour d'un régime républicain qui désormais ne sera plus que protecteur et bienfaisant ! qu'il renverse les barrières élevées par la haine entre les français ; qu'il en fasse un peuple de frères étroitement unis, toujours prêts à se soutenir, à se défendre ; toujours prêts à se dévouer pour un gouvernement qui restitue à l'homme toute sa dignité. C'est alors que ce peuple déja couvert de tant de gloire, verra tous ses ennemis s'abaisser devant lui.

Que la paix intérieure et extérieure soit un des premiers présens que le premier Consul offrira à la nation, qu'il s'empresse de joindre aux titres de conquérant de l'Italie, de législateui de l'Egypte, de héros d'Aboukir, le titre encore plus beau de pacificateur de l'Europe.

Qu'il achève un ouvrage qu'il avoit déja si heureusement commencé avant qu'il partît pour un autre hémisphère. C'est alors qu'aux cris de l'admiration se réuniront pour toujours les accens de la reconnoissance ; c'est alors que toutes les voix le béniront, et qu'elles nous béniront nous-mêmes de l'avoir placé si haut pour l'affermissement de la République et le bonheur de la France, et d'avoir choisi pour le seconder deux hommes que leur sagesse soutenue au milieu des circonstances les plus difficiles, que leurs talens et leurs lumières, rendent tout-à-fait dignes d'une aussi honorable association.

Et nous, mes collègues, portons maintenant aux nouvelles fonctions auxquelles nous sommes appelés cet esprit de concorde, cette unanimité touchante, cet ardent et sage amour de la liberté, de l'humanité, de la justice, qui ont ici présidé à nos travaux et à nos délibérations ; qu'il s'établisse entre nous, ou, pour mieux dire, qu'il s'y perpétue, une sainte émulation dont la gloire et la félicité de la République soit l'unique but.

C'est alors que se réalisera le vœu qui s'élance de tous nos cœurs, et qui sera bientôt dans celui de tous les Français.

Vive la République ! vive à jamais, pour le bonheur de la France, le pacte social de l'an VIII !

La séance est levée.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Nivose an 8.